R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2017

CHAPITRE 15

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	**4**
1.	**CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**5**
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	8
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	9
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017	11
2.	**ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**12**
2.1.	**PROGRAMME 196:** DEVELOPPEMENT DU PRESCOLAIRE	13
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	14
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	15
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	15
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	18
2.2.	**PROGRAMME 197:** UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE	22
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	23
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	24
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	25
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	28
2.3.	**PROGRAMME 198:** GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR EDUCATION DE BASE	33
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	34
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	35
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	35
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	38
2.4.	**PROGRAMME 199:** ALPHABETISATION	43
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	44
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	45

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017 46

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017 51

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES 56

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE 57

3.2. LEÇONS APPRISES 59

3.3. PERSPECTIVES 60

NOTE EXPLICATIVE

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La préoccupation majeure de la Communauté internationale est l'amélioration des performances de l'éducation à travers le monde.

Les disparités entre pays pauvres et pays riches sont importantes aujourd'hui. Le droit universel à l'Education et l'accès au savoir sont reconnus et ratifiés par tous les pays et toutes les agences d'aide au développement. Cependant, selon les dernières publications de l'UNESCO (***Global Monitoring Report, 2016***), on note qu'une bonne frange de la population adulte (***environ 3,32 millions de personnes en 2014***) au Cameroun ne sait ni lire, ni écrire, ni calculer. La cinquième enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS5) relève que les zones rurales sont les moins touchées par le phénomène d'alphabétisme, particulièrement chez les femmes avec seulement 48.1% d'adultes alphabétisés.

Malgré le forum de DAKAR (2000) qui a permis de définir les objectifs de l'Education Pour Tous (EPT), l'examen des résultats obtenus en 2015 a révélé que le rythme de progression a été très faible pour l'atteinte des cibles visées. Ainsi, en dépit des avancées au plan quantitatif, il se pose encore des défis majeurs pour l'amélioration de la qualité de l'éducation, le maintien des enfants à l'école, le besoin en enseignants formés, la réduction des disparités et des inégalités liées au genre, l'alphabétisation des enfants déscolarisés et non scolarisés, le financement de l'éducation et l'efficacité de la gestion du secteur.

Après avoir dressé le bilan des progrès accomplis depuis l'an 2000 en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) relatifs à l'éducation, ainsi que des enseignements qui en découlent et examiné les défis qui subsistent, la communauté internationale a reconnu l'éducation comme étant le vecteur principal du développement et de la réalisation des autres objectifs de développement durable (ODD) proposés. Et, consciente de l'urgence, elle s'est engagée en faveur d'un agenda pour l'éducation unique et renouvelée qui soit holistique, ambitieux, mobilisateur, et ne laisse personne de côté. Cette nouvelle vision trouve sa pleine expression dans l'ODD 4 qui vise à, « ***Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie*** ».

C'est dans cet esprit que le Gouvernement camerounais s'est engagé, à travers sa **Stratégie pour la Croissance et l'Emploi** (**DSCE),** à construire un capital humain solide et capable de soutenir la croissance économique, afin de donner en particulier aux ressources humaines de la nation, les capacités nécessaires pour bâtir une économie camerounaise émergente à l'horizon 2035 **(DSCE, page 73 – Art 250).**

En 2013, le Cameroun a élaboré et fait endosser un plan décennal de développement de l'Education et de la Formation, qui s'articule autour de trois (03) grands axes (**Accès et Equité,**

Qualité et Pertinence, Gouvernance et Pilotage).

i. Accès et Equité

Dans le préscolaire, le Gouvernement entend porter le taux brut de préscolarisation de 27% en 2011 à 40% à l'horizon 2020. Il s'agira d'étendre la couverture de l'enseignement maternel par le développement des centres préscolaires communautaires (CPC), au bénéfice des populations rurales avec l'implication forte des collectivités territoriales décentralisées. Cette extension du préscolaire devrait se traduire concrètement par l'accroissement des infrastructures, la formation et le recrutement des personnels et l'enseignement des programmes adaptés. Le secteur privé sera par ailleurs encouragé à développer l'offre préscolaire formelle.

S'agissant de l'enseignement primaire, l'objectif d'universalisation de ce cycle demeure la première des priorités. L'achèvement universel des six années de scolarisation prévu à l'horizon 2015 n'a pas été atteint et le cap a été mis pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable notamment l'ODD4, relatif aux défis de l'Education à l'horizon 2030. L'Etat entend poursuivre la création des écoles primaires publiques et l'enseignement privé devrait être limité aux parents qui le souhaitent et disposent des capacités financières suffisantes.

Par ailleurs, l'Etat va continuer à lutter contre les disparités d'accès entre les zones rurales et les zones urbaines, entre les filles et les garçons. Il prendra des mesures pour accroître l'offre et stimuler la demande d'éducation, en particulier celle des filles et de tous les enfants à bas âge, notamment dans des zones où des pesanteurs sociales et traditionnelles mettent les enfants et les femmes hors du système de l'éducation.

S'agissant de l'alphabétisation et de l'éducation de base non formelle, l'Etat entend élaborer ***un plan de mise en œuvre de la politique d'alphabétisation et de l'éducation de base non formelle***. Ce plan fait suite à la pré validation du document de politique d'alphabétisation, de l'éducation de base non formelle et de la formation en langues nationales, à la réalisation des études sur l'état des lieux des centres d'alphabétisation fonctionnelle (CAF), des centres d'éducation de base non formelle (CEBNF) et à l'étude sur le niveau de développement, le degré de maîtrise orale et écrite des langues nationales.

Cet important outil va permettre de manière générale d'engager les réformes prévues par les axes stratégiques du document de politique de l'alphabétisation, notamment l'amélioration de l'accès, de la qualité, de l'équité et de la gouvernance de l'AENF. Plus spécifiquement, il va conduire, dans un contexte de décentralisation, au développement avec les partenaires techniques, d'un programme de renforcement des capacités des acteurs à divers niveaux de la chaîne d'encadrement du sous-secteur (structures étatiques, OSC, initiatives privées et structures confessionnelles).

ii. Qualité et Pertinence

Il s'agit d'améliorer la qualité des apprentissages dans l'enseignement primaire à travers la réforme des curricula, l'accessibilité des manuels scolaire, la généralisation de l'utilisation des TIC, le dispositif d'assurance qualité, la santé en milieu scolaire, le taux d'encadrement pour le faire évoluer vers le ratio de 42 élèves par enseignant.

Iii. Gouvernance et Pilotage

L'action du MINEDUB consiste à améliorer la gestion des ressources éducatives à travers le renforcement de la déconcentration et de la décentralisation du système éducatif ; le renforcement des capacités de planification et la transparence dans la gestion des ressources par l'association des communautés.

S'agissant du financement du secteur de l'Education, le gouvernement entend porter les dépenses publiques de 18% en 2013 à 22% à l'horizon 2020. Pour ce qui est du sous-secteur de l'éducation de base, le gouvernement entend pour sa part le relever de 35% à 41% par rapport à l'ensemble du secteur de l'éducation et de la formation.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Selon les dispositions du décret n°2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base, le Ministère de l'Education de Base est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'éducation de base.

A ce titre, il est chargé :

- de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement maternel et primaire ;
- de la conception et de la détermination des programmes d'enseignement et du contrôle de leur mise en œuvre ;
- des études et de la recherche sur les méthodes les plus appropriées pour l'éducation de base ;
- de l'élaboration des principes de gestion et d'évaluation des établissements de ce niveau d'enseignement ;
- de la formation morale, civique et intellectuelle des enfants en âge scolaire, en liaison avec le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- de la conception et de la diffusion des normes, règles et procédures d'évaluation des apprenants ;
- du suivi et du contrôle de la gestion administrative et pédagogique des établissements publics et privés de ce niveau d'enseignement ;
- de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la carte scolaire de ce niveau d'enseignement ;
- de l'élaboration, de l'analyse et de la tenue des statistiques de ce niveau d'enseignement ;

- de la politique du livre de ce niveau d'enseignement ;
- de la lutte contre l'analphabétisme ;
- du suivi des établissements maternels et primaires privés d'enseignement laïc et confessionnel ;
- du suivi des constructions des bâtiments et infrastructures scolaires de ce niveau d'enseignement ;
- du suivi des activités des associations des parents d'élèves et des enseignants (APEE) ;
- de la gestion et de la formation continue des personnels enseignants et auxiliaires.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), en relation avec le Ministère des Arts et de la Culture et le Ministère des Relations Extérieurs.

Les Organismes consultatifs du Ministère de l'Education de Base sont :
- le Conseil National de l'Education ;
–€€λα Χομμισσιον Νατιοναλε δε λ ΥΝΕΣΧΟ€;
- le Conseil National d'Agrément des Manuels Scolaires et des Matériels Didactiques ;
- la Commission Nationale des Programmes et des diplômes ;
- le Conseil National de l'Enseignement Privé ;
- la Commission Nationale de l'Enseignement Privé de Base.

En outre, le Ministère de l'Education de Base en 2015 a disposé des projets de coopération bénéficiant des fonds de contrepartie. Il s'agit du :
- Projet d'Amélioration de la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) ;
- Projet d'Amélioration de l'Equité et de la Qualité de l'Education (PAEQUE) ;
- Projet Eveil, Accès et Qualité de l'UNICEF;
- Projet d'Assistance Alimentaire (PAM) pour la Scolarisation de la jeune fille des ZEP.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

La mise en œuvre des programmes du MINEDUB au cours de l'exercice 2017 s'est déroulée dans un environnement marqué par certains éléments de contexte tant au niveau international que national.

A- Au plan International

L'adoption de l'agenda 2030 post 2015 axé sur 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), dont le quatrième interpelle particulièrement le MINEDUB, en ce qu'il vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

Les nouveaux paradigmes énoncés ont fait du développement du préscolaire, une exigence au

niveau de la communauté internationale. Ce qui aura pour corollaire l'actualisation de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation pour s'arrimer à la stratégie de l'ODD4.

B- Au plan National

Au plan national, la réalisation des actions du MINEDUB s'est effectuée dans un environnement particulièrement marqué par les principaux éléments de contexte suivants :

1. Le climat d'insécurité dans la Région de l'Extrême-nord et l'instabilité politique en RCA

L'exécution du budget 2017 a été marquée par un climat d'insécurité dû aux exactions de la secte terroriste Boko Haram dans la Région de l'Extrême-nord d'une part, et un flux migratoire de réfugiés dans les Régions de l'Est et de l'Adamaoua lié à la situation socio politique en RCA d'autre part. Ce climat d'insécurité a occasionné de graves dysfonctionnements dans les écoles des Régions concernées par le phénomène de déplacement interne des populations, et l'afflux des réfugiés. Ce qui a négativement impacté sur la scolarisation des enfants.

Cette situation d'insécurité a par ailleurs entrainé:

- La fermeture de 150 écoles au cours de l'année scolaire 2015-2016, mais 130 ont été rouvertes à la rentrée 2017-2018 ;
- L'afflux de 96 312 élèves réfugiés dont 80 312 au camp de Minawao et 16 000 éléves dans la Région de l'Est (kadey, Lom et Djerem et Ngoko) ;
- Le mouvement de 223 642 personnes déplacées internes dont 51% d'hommes, (114 057) et 49% de femmes (109 585).

2. **Les perturbations socio-politiques enregistrées dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest**

La crise socio politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest marquée par les grèves des enseignants et la suspension des cours, a perturbé le déroulement normal des enseignements et par conséquent, la couverture des programmes. De même, certaines écoles ont été détruites et incendiées par les actes de vandalisme.

La crise anglophone qui a commencé le 21 novembre 2016, a considérablement affecté le déroulement des activités au Ministère de l'Education de Base, notamment le déroulement normal des enseignements dans lesdites Régions. Les statistiques courantes font état de 98 885 élèves ayant repris les cours sur 468 739 régulièrement inscrits dans la Région du nord-ouest ; et 91 000 élèves présents à l'école sur 315497 dans la région du sud-ouest.

Un bref historique de cette crise fait état de ce que les requêtes des syndicalistes portaient sur :

- L'intégration à la fonction publique des instituteurs contractuels ;
- Le recrutement et l'affection des enseignants dans les zones rurales ;
- La revue à la hausse de la subvention allouée à l'enseignement privé ;

- L’amélioration des infrastructures dans les écoles

Au regard de la pertinence des revendications suscitées, certaines dispositions ont été prises en guise de solutions. A titre d’illustrations :

- La première vague d’intégration des instituteurs contractuels est en cours ;
- 3000 enseignants ont été recrutés et affectés dans les écoles nécessiteuses de ces deux Régions ;
- La 3eme vague de recrutement des instituteurs est en cours ;
- Une subvention spéciale de 2 milliards a été allouée par le Chef de l’Etat pour renforcer l’enveloppe des écoles de l’enseignement privé.

Depuis le début de l’année académique 2017/2018, les déplacements massifs des élèves dans ces deux régions ont entrainé une baisse drastique des effectifs dans les écoles, tout en créant des effectifs pléthoriques dans les régions d’accueil. Cette situation a entrainé un besoin nouveau en salles de classes, en tables-bancs ; et en enseignants dans les écoles d’accueil.

A ce jour, beaucoup d’élèves n’ont pas encore repris le chemin de l’école dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest.

Faut-il le rappeler, 12 écoles ont été brulées dans la Région du nord-ouest et jusqu’à ce jour, la reprise des cours est timide dans les arrondissements de Ndu, Batibo, Widikum, Ngie et Santa. Dans la Région du sud-ouest, 11 écoles ont été brulées à Alou, Fontem, Eyumojok, Upper Bayang, Mbonge, et Akwaya. Toutes ces situations ont des conséquences sur le niveau de la gestion des effectifs, de la réhabilitation et des constructions des salles de classes.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017

Pas de faits majeurs en 2017

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 196

DEVELOPPEMENT DU PRESCOLAIRE

Responsable du programme

MAHAMAT DAIFERLE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'Education qui se veut désormais au cœur du développement mondial a pour objectif global « assurer une éducation équitable et inclusive de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous d'ici 2030 ». C'est dans ce sens qu'à travers le programme 196 – Développement du préscolaire, le Gouvernement a assuré la couverture de l'enseignement maternel par le développement de l'expérience communautaire au bénéfice des populations rurales, avec l'implication forte des collectivités territoriales décentralisées. A ce niveau, le secteur privé est encouragé à développer l'offre préscolaire formelle.

L'extension du préscolaire s'est traduite concrètement par l'accroissement des infrastructures, du personnel, et l'application des programmes intégrés et flexibles, qui visent la mise en œuvre de la cible 4.2 de l'objectif de développement durable 4 (ODD4) stipulant que : « d'ici 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire ». L'objectif était également de réduire les disparités entre les zones rurales et les zones urbaines en matière de préscolarisation, avec le concours des Partenaires au développement, des CTD, des Communautés, des OSC et autres ONG.

Ce programme se décline en deux actions formulées de la manière suivante :

- Soutien au préscolaire à base communautaire ;
- Amélioration de la qualité de l'offre préscolaire publique ;

Le tableau ci-dessous présente les performances détaillées du programme.

OBJECTIF	Accroître le taux de Préscolarisation sur toute l'étendue du territoire national		
Indicateur	Intitulé:	Taux Brut de Préscolarisation	
	Unité de mesure	%	
	Valeur de référence: Année de référence:	34.400001525878906 2015	
	Valeur Cible Année cible:	36.29999923706055 2018	
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: SOUTIEN AU PRÉSCOLAIRE A BASE COMMUNAUTAIRE Action 02: AMÉLIORATION DE L'OFFRE PRÉSCOLAIRE PUBLIQUE		
DOTATIONS INITIALES	AE 14 010 189 000		CP 14 010 189 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MAHAMAT DAIFERLE,		

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le contexte de mise en œuvre du Programme 196 en 2017 est caractérisé par l'existence des disparités relatives à la situation régionale et la zone d'implantation. Au niveau des principaux indicateurs de préscolarisation au Cameroun, le Centre et le Littoral concentrent près de la moitié des effectifs préscolarisés au détriment des régions septentrionales qui enregistrent les taux d'indicateurs les plus faibles du pays. Le taux brut de préscolarisation se situe dans la région du centre à 62,9%, dans le littoral il est de 58,5%. Or, dans les régions septentrionales ce taux brut se situe à 5,89% à l'Extrême nord,(cfr rapport d'analyse 2016) Néanmoins on observe un équilibre du taux de couverture préscolaire selon le sexe au niveau national avec un léger avantage pour les filles .

Compte tenu de cette situation, le MINEDUB entend étendre la couverture de l'enseignement maternel par le développement de l'expérience communautaire au bénéfice des populations rurales avec une implication forte des CTD .Cette extension du préscolaire devrait se traduire par l'accroissement des infrastructures, des personnels et l'application des programmes intégrés et flexibles.

Toute fois les L'atteinte des objectifs du Programme 196 au plan national a été influencée par les faits majeurs ci-après :
Le climat d'insécurité dû aux exactions de la secte terroriste Boko Haram dans la Région de l'Extrême-nord d'une part et le flux migratoire des réfugiés dans les Régions de l'Est et de l'Adamaoua lié à la situation socio politique en RCA d'autre part. Ce climat d'insécurité a occasionné de graves dysfonctionnements dans les écoles des Régions concernées à cause non seulement du phénomène de déplacement interne des populations, mais également de l'afflux des réfugiés. Ce qui a négativement impacté sur la scolarisation des enfants.

Par ailleurs, la crise socio politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest marquée par les grèves des enseignants et la suspension des cours, a perturbé le déroulement normal des enseignements et par conséquent, la couverture des programmes. De même, certaines écoles ont été détruites et incendiées par les actes de vandalisme.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

Dans l'objectif d'étendre la couverture de l'enseignement préscolaire par le développement de l'expérience communautaire, au bénéfice des populations rurales avec une implication forte des Collectivités Territoriales Décentralisées, les principales activités réalisées au cours de cette année dans ce programme ont ramené le taux de préscolarisation à 36,8% en 2017. Cette valeur est en baisse par rapport à la cible fixée à la fin du triennat 2016-2018, soit 48,2%, pour un taux de réalisation de l'indicateur de -6.54%.

De manière précise, le taux brut de préscolarisation de 36,8% (soit 36.5% pour les garçons et 37.0% pour les filles) en baisse, est plus perceptible dans les Régions du Sud-ouest (41,5% à 38,3%) et du Nord-ouest (42,9% à 33,2%). Cela s'explique par le fait que les parents ont dû retenir les enfants à la maison à cause de l'insécurité qui y prévalait. De même les exactions de la secte Boko Haram dans l'Extrême-Nord n'ont pas contribuées à faire bouger l'indicateur au niveau national.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	**36,8%**	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	-6,54	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 32 353 792 498	CP 32 353 792 498
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -18 343 603 498	Ecart CP -18 343 603 498
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 32 411 490 626	CP 32 411 490 626
TAUX DE CONSOMMATION	100,18 %	100,18 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le résultat obtenu (36.8%) par ce programme pour l'année 2017, est en nette baisse par rapport à la cible fixée. Ainsi, au terme de l'année 2017, 2ème année du triennat 2016-2018, le résultat obtenu affiche, un taux de réalisation de -6.54%. Cette contre-performance s'explique par la baisse de l'indicateur qui est plus perceptible dans les Régions du Sud-ouest (41,5% à 38,3%) et du Nord-ouest dut au fait que les parents ont retenu les enfants à la maison à cause de la situation sociopolitique qui y prévaut dans lesdites régions. Toute fois les ressources allouées ont contribué à la réalisation des activités suivantes : **- Sur le plan de l'offre** - 10 CPC ont été construits et équipés ; - 25 Blocs maternels construits et équipes ; - 33 salles EM construites ; - 10 blocs latrine construits. - **Sur le plan de la pédagogie** –156 animateurs des CPC formés ; - 42 superviseurs pédagogiques formés aux modules de formation initiale des animateurs des CPC, - la supervision pédagogique dans les 10 régions ; **-sur le plan de l'accès** - la formation de 400 membres de comite de gestions dans les ZEP ; -la formation de 325 membres des Associations des parents d'élèves et des enseignants (APEE) et association des mères d'enfants (AME),	

PERSPECTIVES 2018	Dans l'optique d'arrimer le programme 196 a la cible 4.2 de l'objectif de Développement Durable(ODD4) qui stipule que **<< D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soin de la petite enfance et a une éducation préscolaire de qualité qui les prépares à suivre un enseignement primaire>>,** les perspectives majeures suivantes sont envisagées pour le prochain triennat : - **sur le plan de l'offre** : - La poursuite des efforts déployés dans la construction des écoles maternelles publiques et des centres préscolaires communautaires. - **sur le plan pédagogique** : - La poursuite de la formation des animateurs des CPC (Centres préscolaires communautaires) - La validation du curriculum de l'enseignement maternel : - La formation des enseignants et des membres de la chaine de supervision pédagogique à l'utilisation du nouveau curriculum : - L'élaboration du curriculum adapté au CPC sur la base du nouveau curriculum : - La formation des animateurs des CPC sur l'utilisation du nouveau curriculum adapté : - L'élaboration des modules de formation pour les animateurs des CPC : - La redynamisation de la chaine de supervision pédagogique - La poursuite de la formation des enseignants des écoles maternelles à la fabrication du matériel didactique à base des matériaux locaux et de récupération. - Ré- estimation de la cible au cours du prochain triennat. - **Sur le plan de l'accès :** - Vulgarisation de la politique Nationale et de la stratégie de mise en œuvre du préscolaire à base communautaire - L'accompagnement des communautés par la sensibilisation, l'éducation parentale et la fourniture du matériel dans les CPC. Pour remédier à la crise sociale dans la région du Sud-ouest et du Nord-ouest, un programme accéléré d'enseignement de 3 mois de soutien aux élèves de deuxième année maternelle pour une mise à niveau des élèves, est envisagé. Toutes ces activités vont contribuer au renforcement de la qualité des enseignements/apprentissage dans les CPC et les écoles maternelles.

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Dans l'action Soutien au préscolaire à base communautaire, il s'est agi de :

· poursuivre la mise en place, le suivi et l'évaluation des Centres Préscolaires Communautaires pour l'encadrement des enfants de 4 ans à 5 ans des zones rurales ;

· construire et équiper les centres préscolaires communautaires ;

· Doter les Centres Préscolaires Communautaires en matériel didactique.

L'action amélioration de l'offre préscolaire publique a été mise en œuvre à travers :

· la construction et l'équipement des salles de classe ;

· La construction et l'équipement de blocs maternels ;

· La construction de blocs latrines ;

· La réhabilitation de blocs maternels ;

· Les actions de supervision pédagogique ;

· la relance du recrutement des personnels enseignants ;

· la formation continue des enseignants sur les programmes ;

· Les actions de renforcement de capacités des enseignants des écoles maternelles en TIC et à l'enseignement de la deuxième langue

Les deux tableaux ci après récapitulent les performances desdites actions.

Action 01	SOUTIEN AU PRÉSCOLAIRE A BASE COMMUNAUTAIRE							
OBJECTIF	Élargir l'accès au préscolaire à un plus grand nombre d'enfants des zones rurales âgés de 4 à 5 ans							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'enfants encadrés dans les CPC				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		2.299999952316284					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		5.5				2,8	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	125 000 000	125 000 000	136 995 405	136 995 405	161 232 005	161 232 005	117,69 %	117,69 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La répartition des structures préscolaires actuelle au Cameroun est inégale car près de la moitié des établissements sont implantés dans les régions du Centre et du Littoral qui sont essentiellement des zones urbaines. ceci justifie les forts taux enregistrés dans ces zones .Or en cohérence avec l'ODD4 qui envisage**<<Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous>>,** le Ministère de l'éducation de base a opter de développer l'expérience communautaire au profit des populations rurales pour l'encadrement des enfants de 4 ans à 5 ans des zones rurales.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 10 CPC ont été construits et équipés. - **sur le plan pédagogique** : - 42 Superviseurs Pédagogiques des ZEP formés aux modules de formation initiale des animateurs des CPC: - 156 animateurs des CPC formés : - Supervision pédagogiques assurée dans les ZEP ; - Formation continue des encadreurs des CPC à la gestion administrative ; - **sur le plan de l'accès** : - 150 communautés sensibilisés pour la dissémination du document du Préscolaire à base communautaire. - 400 membres de Comité de Gestion dans les ZEP formés - 3000 exemplaires du document de politique Nationale de l'Education Préscolaire à base communautaire distribués. - 325 membres des APEE (Association des Parents d'Elèves et Enseignants) et AME (Association des Mères d'Enfants) à la gestion communautaire formés. - 35 membres de la chaîne de supervision pédagogique sensibilisés pour le suivi de la mise en place des CPC.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'offre du préscolaire communautaire est en cours de mise en œuvre, et les programmes de sensibilisation se poursuivent pour susciter la demande des familles des zones rurales à la préscolarisation de leurs enfants. Au niveau des effectifs, il y a eu évolution des enfants encadres dans les CPC. A cet effet des campagnes de sensibilisations et de formation ont été faites pour susciter l'engouement des parents à inscrire leurs enfants dans les CPC. Le MINEDUB a construit et équipé 10 CPC et faciliter la formation de 156 animateurs des CPC. Par ailleurs 70 CPC ont été créés et ouverts suite à la demande des communautés.
Perspectives 2018	- **sur le plan de l'offre** : - Poursuite de la construction et équipement des Centres préscolaires Communautaires (CPC) - **sur le plan pédagogique** : - La poursuite de la formation initiale et continue des animateurs des CPC : - L'élaboration du curriculum adapté à la base du nouveau curriculum des écoles maternelles : - La formation des animateurs a l'utilisation du curriculum adapté : - **sur le plan de l'accès** : - Vulgarisation de la politique Nationale et de la stratégie de mise en œuvre du préscolaire à base communautaire - L'accompagnement des communautés par la sensibilisation, l'éducation parentale et la fourniture du matériel dans les CPC.

Action 02 Amélioration de l'offre préscolaire publique

OBJECTIF	Accroitre les infrastructures d'accueil dans les écoles maternelles publiques existantes							
Indicateur	Intitulé:	Ratio élèves/salles de classe en bon état (le nombre moyen d'élèves par salle de classe)					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	64.5999984741211						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	60.0					-16,27	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	65						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	13 885 189 000	13 885 189 000	32 216 797 093	32 216 797 093	3 225 258 621	3 225 258 621	100,1 %	100,1 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action Amélioration de l'offre de préscolaire public s'implémente dans un contexte dans lequel le MINEDUB s'engage à construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants ,aux personnes handicapés et aux deux sexes exempt de violences et accessibles à tous.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 25 blocs maternels construits et équipés - 33 salles de classe construites et équipées - 05 écoles maternelles réhabilitées - 10 blocs latrines construits dans les écoles maternelles							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La destruction et la fermeture de certaines infrastructures dans les zones de conflit n'a pas contribué à l'amélioration de l'indicateur de l'action .ce qui explique l'évolution décroissante du ratio élèves/salle en bon état par rapport à la cible projetée. Malgré cela, les ressources allouées ont contribué à la réalisation des actions suivantes : ***sur le plan de l'offre** : la construction et l'équipement de 25 Blocs maternelles ,33 salles de classe, 5 écoles maternelles réhabilitées, 10 blocs latrines construits. ***sur le plan pédagogique** : - La supervision pédagogique dans les 10 régions ; - la formation continue des enseignants de la maternelle dans les 10 régions ;							

Perspectives 2018	Dans le cadre de l'amélioration de l'offre préscolaire publique les perspectives suivantes sont envisagées : ***sur le plan de l'offre** : - La Poursuite des projets de construction et équipement des écoles maternelles publiques ; - La Réhabilitation des Ecoles Maternelles vétustes ; ***sur le plan pédagogique** : - La poursuite de la formation continue des enseignants ; - La validation du curriculum de l'enseignement maternel : - La formation des enseignants et des membres de la chaine de supervision pédagogique à l'utilisation du nouveau curriculum : - La redynamisation de la chaine de supervision pédagogique. - La poursuite de la formation des enseignants des écoles maternelles à la fabrication du matériel didactique à base des matériaux locaux et de récupération ***sur le plan de l'accès** : - La sensibilisation des parents à établir des actes de naissance aux enfants à la naissance. - La ré- estimation de la cible au cours du prochain triennat ; L'accompagnement des communautés par la sensibilisation, l'éducation parentale.

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 197

UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE

Responsable du programme

NJIKA JOSEPH FORBAH

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

En 2017, le Ministère de l'Éducation de Base a poursuivi ses efforts autour de l'accès gratuit à l'école primaire publique et de l'amélioration de la qualité de l'offre de l'éducation.

- Pour ce faire, le programme 197 s'est appesanti sur les trois actions suivantes :
- Renforcement de l'offre d'éducation au cycle primaire public ;
- Soutien à la scolarisation de la jeune fille ;
- Amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires ;

- **S'agissant du renforcement de l'offre d'éducation au Cycle primaire public, les activités suivantes ont été menées :**

* l'extension du réseau scolaire public de qualité sur l'ensemble du territoire national;
*la sensibilisation des populations pour susciter la demande d'éducation dans les Zones d'Education Prioritaire ;
* la construction et l'équipement nouvelles salles de classe avec l'appui des partenaires au développement (l'AFD à travers le C2D ; la BID à travers le PASZEP) ;
* la réhabilitation des salles de classes
* le recrutement des enseignants grâce à la Banque Mondial à travers le PAEQUE ;
* la construction des blocs latrines,
* la construction des clôtures.

- **Soutien à la scolarisation de la jeune fille**

En ce qui concerne le soutien à la scolarisation de la jeune fille, les activités suivantes ont été réalisées :

* la poursuite de la sensibilisation dans les Zones d'Éducation Prioritaires (ZEP) , les Poches de sous scolarisation qui sont autour des grandes villes de Yaoundé et de Douala, ainsi que dans certains départements du Nord-Ouest et de l'Ouest, pour lutter contre la faible demande d'éducation et toutes les pratiques qui freinent la scolarisation de la jeune fille, facteurs qui tirent vers le bas le taux d'achèvement national ;
* La distribution des kits scolaires aux jeunes filles dans les zones d'éducation prioritaires (ZEP) ;
* la poursuite des campagnes de sensibilisation en faveur de la scolarisation de la jeune fille par la mise en place des cases à palabres.

- **Amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires**

Quant à l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires, il a été question de :

* la distribution gratuite des manuels scolaires dans les écoles primaires publiques avec l'appui de la Banque Mondiale ;
- la distribution des Kits pédagogiques et Kits d'élèves par l'UNICEF ;
- la poursuite de la phase expérimentale de l'éducation inclusive dans les 68 écoles pilotes

publiques .
- le soutien aux écoles et communes hôtes des réfugiés et déplacés internes dans les régions septentrionales et de l'EST avec l'appui des ressources IDA (en dons) ;
- l'amélioration de la santé en milieu scolaire ;
- la promotion de l'initiative privée formelle par l'octroi des subventions aux écoles ;
- la poursuite des activités de supervision et d'encadrement pédagogique dans les écoles;
- la poursuite de l'octroi du paquet minimum et des crédits de fonctionnement aux écoles primaires publiques;

OBJECTIF	Améliorer l'accès et l'achèvement du cycle primaire	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'achèvement du cycle primaire
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	76.30000305175781 2015
	Valeur Cible Année cible:	78.30000305175781 2018
Indicateur	Intitulé:	Taux net d'admission au primaire
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	93.19999694824219 2015
	Valeur Cible Année cible:	96.0 2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DE L'OFFRE D'EDUCATION AU CYCLE PRIMAIRE PUBLIC Action 02: AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DANS LES ECOLES PRIMAIRES Action 03: SOUTIEN À LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE	
DOTATIONS INITIALES	AE 175 932 687 000	CP 175 932 687 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NJIKA JOSEPH FORBAH,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 197 du Ministère de l'Education de Base a été exécuté dans des conditions particulières marquées par le climat d'insécurité consécutif aux attaques répétées de la secte BokoHaram dans les zones frontalières avec le Nigéria à l'Extrême-nord Cameroun d'une part, et la situation d'urgence humanitaire causée par l'afflux des réfugiés dans la Région de l'Est du fait de la guerre en RCA d'autre part. Ajouté à cela, la crise socio politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui s'est traduite par les grèves des enseignants, la suspension des cours et les actes de vandalisme sur les infrastructures scolaires.En outre, l'on note dans les ZEP plusieurs poches de sous scolarisation des filles. Certaines pratiques socio culturelles néfastes ont toujours cours en dépit de multiples interventions communautaires en faveur de l'éducation. Les filles continuent à faire face aux violences de toutes sortes et sont exposées au décrochage précoce.

Par ailleurs 2017est dans la mouvance du processus de mise en œuvre de l'agenda 2030 de

l'éducation, ainsi que la réalisation des 17 ODD en l'occurrence le quatrième qui concerne l'éducation.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

Le programme a pour objectif de faire en sorte que sur 100 enfants qui entrent à la classe Sil/Class one, le même nombre d'enfants achèvent le cycle primaire au bout de 6 années de scolarité. En observant les avancées des performances du Programme, le taux d'achèvement qui était de 76,3% en 2015 est passé à 72,1% en 2017, soit une régression de 4,2 points pour un taux de réalisation de -182,6 % au regard de la valeur cible projetée en 2018. Par ailleurs, le taux net d'admission est resté constant au cours de la période 2016-2017 à 76 % avec un taux de réalisation de -614%. Les résultats très mitigés de ces deux indicateurs du programme 197 s'expliquent pour l'essentiel, par certaines actions peu visibles menées en matière de renforcement de l'offre d'éducation au cycle primaire public, d'amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires et de soutien à la scolarisation de la jeune fille.La crise sociale dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, ainsi que les attaques répétées de la secte Bokoharam sont responsables de cette situation peu reluisante. Ce qui a provoqué entre autres : la fermeture et la destruction des infrastructures scolaires, la non soumission des marchés BIP dans les zones concernées, la non couverture des programmes scolaires, les effectifs pléthoriques dans les écoles d'accueil.

En dépit de ces résultats du programme 197 globalement insuffisants, des efforts ont été consentis par le MINEDUB au cours de l'année 2017 en ce qui concerne les activités de routine du Ministère, encore appelées les lignes de référence.

- **Au plan technique :**

De nombreux séminaires de renforcement des capacités des acteurs de la chaine de supervision pédagogique basés sur des innovations pédagogiques et certaines réformes, ont été organisés au niveau central. Les séminaires et ateliers de formation dans les domaines pédagogique et administratif ainsi que les journées pédagogiques ont respectivement eu lieu dans les régions, départements, arrondissements et dans les bassins pédagogiques en vue d'améliorer la qualité d'encadrement des élèves. Des inspections et des supervisions pédagogiques dans les écoles se sont régulièrement effectuées (au moins une fois par trimestre). Dans le souci d'opérationnaliser l'éducation inclusive dans les 68 écoles pilotes du pays, des séminaires de renforcement des capacités des enseignants et des membres de la chaine de supervision pédagogique ont été organisés pour outiller lesdits acteurs sur la gestion d'une classe inclusive et le suivi individualisé des enfants à besoins spéciaux. Les services d'adaptation de l'environnement scolaire aux besoins desdits enfants ont été réalisés notamment la construction des rampes d'accès et des latrines inclusives, l'acquisition d'un matériel spécialisé au profit des élèves et des enseignants. Ce qui a suscité au niveau des familles l'engouement d'inscrire les enfants vivant avec les handicaps à l'école et de ce fait

améliorer l'accès à l'éducation de base de cette catégorie d'enfants vulnérables.

- **Au plan administratif, matériel et financier :**

Conformément au décret N° 2010/0247/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'Education de Base, le MINEDUB a transféré certaines ressources financières destinées à :

- la construction, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles primaires;
- l'acquisition des matériels et fournitures scolaires ;
- l'octroi du paquet minimum aux écoles primaires.

Des subventions dues aux écoles privées ont été versées. Les crédits destinés au fonctionnement des écoles ont été directement mis à la disposition des directeurs d'écoles conformément à la Circulaire N° 13/B1/14647/MINEDUB/SG/DEMP du 22 août 2014 relative aux instructions sur le décaissement, la répartition, le paiement, l'utilisation et le contrôle des fonds alloués au fonctionnement des écoles primaires publiques.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	72,1% 76%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	- 614	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 164 171 831 191	CP 164 171 831 191
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 11 760 855 809	Ecart CP 11 760 855 809
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 165 176 811 565	CP 165 176 811 565
TAUX DE CONSOMMATION	100,61 %	100,61 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	On note une augmentation significative des effectifs d'élèves et surtout des filles au primaire. Le nombre total d'élèves scolarisés au primaire est passé de **4 136 912 en 2014 à 4 481 235 en 2017** sous la poussée d'une croissance moyenne annuelle de4%. Cependant le taux d'achèvement donne un meilleur reflet du niveau de la scolarisation en rendant compte du nombre d'individus, par rapport à la population scolarisable qui ont l'opportunité d'effectuer une scolarisation primaire complète, ceci au-delà du simple accès au primaire. L'année 2017 donne comme valeur un taux d'achèvement de 72.10%, qui est inférieur de 5.4 points par rapport à la cible fixée pour ladite année, et de 4.2 point par rapport à l'année 2015. Cette baisse du taux d'achèvement trouve son explication par les perturbations socio-politiques survenues dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest ainsi que par l'insécurité encore observée dans la région de l'extrême nord consécutives aux attaques terroristes de la secte BokoHaram. Pour ce qui est du taux net d'admission, la valeur obtenue en 2017 est de 76% . Les activités suivantes ont toutefois été réalisées : En vue d'étendre le réseau scolaire et de renforcer l'offre infrastructurelle, il a été réalisé au cours de cette période : - La création de 104 nouvelles écoles primaires publiques ; - La construction de 835 salles de classe dans les EP ; - La réhabilitation de 36 écoles primaires publiques ; - La construction de 80 blocs latrines dans les EP ; Dans le cadre de l'amélioration de l'accès et du soutien aux réfugiés, les activités ci-après, ont été	

	effectuées: - L'équipement de 68écoles inclusives en tricycles, planches de lecture, cannes blanches, béquilles, papiers et tablettes braille ; - La construction de144 Espaces Temporaires d'Apprentissage et de Protection (ETAPEs) dans les zones des réfugiés ; Dans le souci de l'amélioration de la qualité de l'enseignement, des activités suivantes ont été menées : - La distribution de 650 000 manuels scolaires aux élèves à travers le Projet PAEQUE ; - La formation de 1506 enseignants sur les thématiques liées à l'éducation en situation d'urgence, notamment en appui psychosocial pour la prise en charge des enfants affectés par les conflits ; - La finalisation du Draft de la réforme curriculaire ; Pour ce qui concerne l'encadrement de la scolarisation de la jeune, certaines activités ont été réalisées à savoir : - La mise en place de 26 cases à palabre de genre chargées du suivi permanent de la scolarisation des filles dans six régions (Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Nord, Nord-Ouest et Ouest) ; - La distribution de 3000 kits d'apprentissage aux filles du niveau III des écoles primaires publiques ciblées dans la ZEP.
PERSPECTIVES 2018	Perspectives à capitaliser pour améliorer la performance future : - Renforcement des activités de développement de l'éducation inclusive ; - poursuite de la distribution des manuels scolaires dans les écoles ; - Développement des modèles efficaces de formation et de supervision pédagogique des enseignants ; - Validation et l'exploitation des nouveaux programmes et curricula ; - Renforcement des activités de promotion des langues nationales et du bilinguisme ; - La poursuite de l'intensification des activités d'appui à la scolarisation des filles ; - Redynamisation de la supervision pédagogique ; - Poursuite de la construction des salles de classe dans le but d'améliorer les conditions d'encadrement des enfants ; - La poursuite de l'opération de contractualisation des instituteurs, L'introduction de l'enseignement agricole dans les écoles primaires

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Comme énoncé plus haut, ce programme se décline en trois actions. Les différents résultats techniques des performances des ces actions se présentent comme suit :

- Renforcement de l'offre d'éducation au cycle primaire : 70,5/1
- Amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires : 24,66% ;
- Soutien à la scolarisation de la jeune fille : 68,1%

Les trois tableaux ci-dessous donnent les détails des performances de ces actions .

Action 01	RENFORCEMENT DE L'OFFRE D'EDUCATION AU CYCLE PRIMAIRE PUBLIC							
OBJECTIF	Accroître la capacité d'accueil							
Indicateur	Intitulé:		Ratio élèves / salle de classe en bon état				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		83.5999984741211					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		82.30000305175781				32,25	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		70,5/1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	11 309 154 000	11 309 154 000	9 320 403 007	9 320 403 007	10 099 265 185	10 099 265 185	108,36 %	108,36 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Malgré une certaine accalmie observée, le climat d'insécurité consécutif aux attaques de la secte BokoHaram dans les zones frontalières avec le Nigéria à l'Extrême-nord Cameroun et la crise centrafricaine sont demeure préoccupant. Les déplacements des populations des zones frontalières vers l'intérieur et l'afflux des réfugiés se sont poursuivis. De ce fait, des gonflements des effectifs dans les écoles d'accueil ont été observés. Par ailleurs la crise socio-économique dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, marquée par les grèves des enseignants et les actes de vandalisme sur les infrastructures scolaires, a également impacté sur l'année scolaire 2017.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- En vue d'étendre le réseau scolaire et de renforcer l'offre infrastructurelle, il a été réalisé au cours de cette période des activités suivantes : - 104 nouvelles écoles primaires publiques créées ; - 835 salles de classe construites dans les EP ; - 36 écoles primaires publiques réhabilitées ; - 80 blocs latrines construits dans les EP ; - 03 clôtures construites dans les EP ; - 22 826 tables bancs acquises dans les EP ; Dans le cadre de l'amélioration de l'accès et du soutien aux réfugiés, les activités ci-après, ont été effectuées: - 68 écoles pilotes soumises à la poursuite de l'expérimentation de l'éducation inclusive à travers la réalisation de l'étude sur l'état des lieux et la formation de 204 maitres chargés de classe de CE1 et CE2 /Class 3 and Class 4 à l'approche inclusive. - 68écoles inclusives équipées en tricycles, planches de lecture, cannes blanches, béquilles, papiers et tablettes braille ; 144 Espaces Temporaires d'Apprentissage et de Protection (ETAPEs) construits dans les zones des réfugiés							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les efforts consentis par le MINEDUB n'ont pas été significativement perceptibles. Le ratio élève/salle de classe a régressé de 68/1en 2016 à 70,5 en 2017.Cette chute se justifie par lacrise sociale dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. Ce qui a provoqué la fermeture et la destruction des infrastructures scolaires. Il ya également l'afflux des réfugiés Nigérians et Centrafricains qui a entrainé des sureffectifs dans les écoles d'accueil dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord. Par ailleurs certains crédits BIP n'ont pas été consommés au cours de l'année 2017 à cause de la programmation des projets y afférents dans les zones de crise où les marchés n'avaient pas été attribués.
Perspectives 2018	Les efforts vont se poursuivre en matière de renforcement de l'offre d'éducation à travers la poursuite du développement de l'éducation inclusive ; le renforcement des effectifs du personnel enseignant par la quatrième vague de recrutement des instituteurs contractuels ; la poursuite de la construction des infrastructures scolaires avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

Action 02	AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DANS LES ECOLES PRIMAIRES

OBJECTIF	Développer les compétences des élèves dans les disciplines instrumentales							
Indicateur	Intitulé:	% d'élèves ayant obtenu 10/20 au moins en français/anglais et en mathématiques au CEP/FSLC					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	63.29999923706055						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	70.0					-32,18	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	24,66						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	163 590 533 000	163 590 533 000	154 751 428 184	154 751 428 184	154 977 546 381	154 977 546 381	100,15 %	100,15 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La poursuite du climat d'insécurité provoquée par la secte islamiste Boko Harem dans l'Extrême Nord et la crise humanitaire centrafricaine avec ses répercutions à l'Est en termes d'afflux de réfugiés. Le début de la crise socio politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest marquée par les grèves des enseignants, la suspension des cours et le vandalisme.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Dans le souci de l'amélioration de la qualité de l'enseignement, des activités suivantes ont été menées : · 60 000 livres d'éducation Civique et Morale acquis et distribués aux bibliothèques scolaires; · 650 000 manuels scolaires distribués aux élèves à travers le Projet PAEQUE ; · 650 000 livres de mathématiques et de lecture acquis ; · 1506 enseignants formés sur les thématiques liées à l'éducation en situation d'urgence, notamment en appui psychosocial pour la prise en charge des enfants affectés par les conflits ; · 01 Draft de la réforme curriculaire disponible ; · 300 kits de micro science distribués ; · 03 Examens organisés : CEP, First School Living Certificate et Common entrance dans 360 centres d'écrit et 2776 sous centres d'examen; · 2970 Maîtres des Parents encours de recrutement au titre de l'exercice 2017 ; · 12 275 écoles primaires publiques dotées du paquet minimum et des crédits de fonctionnement ; · Jeux FENASCO Ligue B organisés à Bamenda L'élaboration, la validation et la mise en œuvre des curricula innovants pour la remise à niveau des enfants. Il s'agit notamment du Curriculum accéléré, préparatoire à l'entrée au Primaire (CAPEP).
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Cette contre-performance du résultat technique s'explique par les facteurs à la fois scolaires et extrascolaires. Les facteurs scolaires sont liés à la pléthore des effectifs des élèves dans les salles de classe des écoles d'accueil, à la non couverture des programmes scolaires dans les zones de conflits ainsi qu'à l'insuffisance de la supervision et du suivi pédagogique. Les facteurs extra scolaires sont relatifs aux conditions économiques précaires des parents en situation de déplacés internes pour assurer un minimum de fournitures scolaires à leurs enfants.
Perspectives 2018	- Les efforts vont se poursuivre dans le sens de l'organisation des activités de supervision pédagogique. - La distribution gratuite des manuels scolaires (Livres de lecture, mathématique, Education civique) va se poursuivre ; - L'évaluation des acquis scolaires d'éducation de base avec l'appui du Partenariat Mondial pour l'Education ; - Le renvoi des certaines activités (organisation des examens, édition des diplômes, etc) dans certains programmes et actions en vue d'une bonne cohésion du cadre logiques des programmes ;

Action 03 SOUTIEN À LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE

OBJECTIF	Augmenter le pourcentage de filles qui achèvent le cycle primaire							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'achèvement des filles en dernière année du primaire				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		70.30000305175781					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		75.80000305175781				-65,27	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		68,1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 033 000 000	1 033 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La poursuite du climat d'insécurité provoquée par la secte islamiste BokoHaram dans l'Extrême Nord et la crise humanitaire centrafricaine avec ses répercutions à l'Est en termes d'afflux de réfugiés. Le début de la crise socio politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest marquée par les grèves des enseignants et la suspension des cours.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Pour ce qui concerne l'encadrement de la scolarisation de la jeune, certaines activités ont été réalisées à savoir : · 1 300 membres des familles environ ont été sensibilisés sur la scolarisation des filles · 26 cases à palabre de genre chargées du suivi permanent de la scolarisation des filles mises en place dans six régions (Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Nord, Nord-Ouest et Ouest) ; · 300 membres des OSC œuvrant dans la scolarisation des filles ont été formés sur certaines thématiques (techniques de communication, montage des projets et suivi de la scolarisation des enfants); 3000 kits d'apprentissage distribués aux filles du niveau III des écoles primaires publiques ciblées dans la ZEP.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le taux d'achèvement des filles en dernière année du cycle primaire est passé de 72,7% en 2016 à 68,1% en 2017 à cause de la crise sociale survenue dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest qui a plombé les efforts de rétention consentis au niveau national.En effet, ce tauxd'achèvement a chuté dans les régions du Nord-ouest passant de 84,1% en 2016 à 67,4% en 2017 du sud-ouest (de 76,5% en 2016 à 70,8% en 2017). Il faut également signaler que les contributions de certains partenaires techniques et financiers ont été suspendues en 2017 en l'occurrence celles du PAM et de COUNTERPART. Par ailleurs l'environnement d'insécurité dans l'Extrême-Nord a empêché les comités d'organisation du suivi de la scolarisation des filles de mener convenablement leurs activités sur le terrain.							

Perspectives 2018	Le Ministère de l'Education de Base, au-delà de poursuivre les activités jusque-là entreprises, entend continuer à agir à travers des campagnes de sensibilisation des communautés dans les zones d'éducation prioritaire. Dans le même ordre d'idées, un accent particulier sera mis sur Un accent sera mis sur le développement des mesures incitatives pour soutenir les filles déjà inscrites à l'école notamment : - La distribution des kits aux filles et enfants vulnérables des ZEP et poches de sous-scolarisation ; - La mise en œuvre des mesures incitatives spécifiques en faveur des bororos, des bakas et des réfugiés avec l'accompagnement des partenaires ; Au niveau communautaire, des actions de communication pour le développement vont se poursuivre en partenariat avec les autres ministères ciblés. Un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités des acteurs communautaires, les campagnes de sensibilisation et de mobilisation en vue d'éradiquer les pratiques socio culturelles néfastes qui entravent la scolarisation des filles. Il sera également organisé les fora communautaires des droits des enfants notamment l'accès à l'état civil, à l'éducation, à la protection, à la participation et à la santé.

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 198

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR EDUCATION DE BASE

Responsable du programme

MBARGA ANDRE MARIE BLAISE

DIVISION DE LA PLANIFICATION, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

En vue de l'amélioration de la Gouvernance et du pilotage du système éducatif tel que prescrit par le DSSEF en son Chapitre 4.3, (Page 83), le Ministère de l'Éducation de Base se propose de renforcer les mécanismes de gestion, de régulation et de contrôle des ressources humaines, matérielles et financières.

L'atteinte des objectifs du programme198 se fera à travers les quatre (04) actions ci-après :
- Amélioration de l'efficacité du service public ;
- Amélioration du système d'information ;
- Amélioration des conditions de travail des personnels ;
- Communication et relation publique au MINEDUB.

Dans l'action Amélioration de l'efficacité du service public, il s'agira de :
- Lutter contre la corruption en milieu scolaire en vue d'assurer l'effectivité de la gratuité des frais d'écolage à l'école primaire publique. Il s'agira en outre de mettre en œuvre les directives de la stratégie nationale de lutte contre la corruption élaborée par la CONAC;
- Equiper des Structures des Services centraux et déconcentrés en mobilier de bureau, matériels de bureau et matériels informatiques ;
- Evaluer les performances des services par rapport aux objectifs fixés ;
– Equiper des services en matériels roulant ;
- Systématiser l'évaluation des acquis scolaires. Cette action devra bénéficier de l'appui de la Banque Mondiale à travers le PAREC ;
- Tenir des réunions de coordination ;
- Développer les ressources humaines à travers le renforcement des capacités des personnels ;

L'Amélioration du système d'information consistera en la réalisation des activités ci-après :
- Révision et multiplication des questionnaires du Préscolaire et primaire, ces Centres d'Alphabétisation (CAF) et des Centres d'Éducation de Base Non Formels (CEBNF) ;
- Conduite et évaluation national du recensement scolaire sur le terrain ;
- Traitement et production des outils d'aide à la décision (annuaire statistique et rapport d'analyse).

Pour ce qui est de l'Amélioration des conditions de travail des personnels, un accent sera mis sur :
- L'allocation des motivations des enseignants exerçant dans les zones d'accès difficile ;
- L'équipement en Bureaux de Maître dans les écoles primaires ;
- La construction de logement d'astreinte pour enseignant en zone rurale.

L'action Communication et relation publique au MINEDUB va se poursuivre à travers :
· La production des magazines et des émissions Radios et TV ;

· Développement du schéma Directeur de l'informatique.

Le tableau ci-dessous présente les performances détaillées du programme 198.

OBJECTIF	Assurer la mise en œuvre efficace des programmes	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisationtechnique des objectifs des programmes opérationnels.
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	60.22999954223633 2015
	Valeur Cible Année cible:	75.0 2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 17: AMELIORATION DE L'EFFICACITE DU SERVICE PUBLIC Action 18: AMELIORATION DU SYSTEME D'INFORMATION Action 19: AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS Action 20: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEDUB	
DOTATIONS INITIALES	AE 29 945 462 000	CP 29 945 462 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBARGA ANDRE MARIE BLAISE, DIVISION DE LA PLANIFICATION, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 198 au cours de l'exercice 2017 s'est déroulée dans un contexte marqué par :

- l'augmentation significative des ressources liées au Système d'information pour la Gestion de l'Education ;
- la poursuite des missions régaliennes du Ministère de l'Education de Base à savoir l'application de la mesure visant la gratuité des frais d'écolage dans les écoles primaires publiques et la lutte contre le fonctionnement illégal de certains établissements scolaires privés ;
- La crise socio politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest marquée par les grèves des enseignants et la suspension des cours dans certaines localités cette zone;
- L'afflux massif des élèves réfugiés dans les Régions de l'Est et de l'Adamaoua dû à la crise centrafricaine ;
- La fermeture de certaines écoles suite à l'insécurité due aux attaques de la secte Boko Haram à l'Extrême-Nord, spécifiquement dans les zones frontalières avec le Nigeria demeure, malgré l'accalmie observée desdites exactions.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

A l'entame de l'année 2017, le Ministère de l'Education de Base s'était fixé d'assurer la mise en œuvre efficace des programmes opérationnels, au niveau de son programme support. Pour mesurer l'aboutissement de cet objectif majeur, l'indicateur le «*Taux de réalisation technique des objectifs des programmes opérationnels*» a été retenu, avec un pourcentage ciblé en

2017estimé à 74%.

A la fin de l'année 2017, cet indicateur affichait une valeur de 62,7% pour un taux de réalisation technique de 16% par rapport à la cible fixé.

Il convient de relever que cet indicateur, tel que formulé, ne traduit pas l'effort réel du programme support, car sa mesure est tributaire de la valeur des indicateurs des programmes opérationnels.

Néanmoins, le programme support a permis les réalisations de certaines activités majeures telles que :

- l'organisation des réunions de concertations et sectorielles ;
- le suivi de l'exécution physico-financière des projets de construction et de réhabilitation des salles de classe ;
- la poursuite de la lutte contre la corruption en milieu scolaire ;
- la réalisation du recensement des données statistiques des écoles, qui a permis d'alimenter les indicateurs des programmes et actions.

A. Analyse de la performance globale du Programme 198

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	**62,7%**	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	16	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 28 873 332 257	CP 28 873 332 257
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 1 072 129 743	Ecart CP 1 072 129 743
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 28 716 985 155	CP 28 716 985 155
TAUX DE CONSOMMATION	99,46 %	99,46 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Organisation des réunions de concertations et sectorielles ; - Réalisation du recensement des données statistiques des écoles, qui a permis d'alimenter les indicateurs des programmes et actions - Poursuite des actions des mesures visant la gratuité des frais d'écolage dans les écoles primaires publiques et la lutte contre le fonctionnement illégal de certains établissements scolaires privés - Le suivi de l'exécution physico-financière des projets de construction et de réhabilitation des salles de classe ; - Renforcement du suivi de la feuille de route et du suivi des activités des services ; - Respect de la production des outils de planification, de programmation et de budgétisation ; Contrôle régulier des marchés de construction des infrastructures scolaires auprès des CTD ;	

PERSPECTIVES 2018	- La dotation au responsable de programme des lignes de crédits pour le dialogue de gestion entre le responsable du programme et le responsable d'action d'une part entre le responsable d'action et le responsable d'activité d'autre part ; - Soutien à l'actualisation de la Stratégie sectorielle de l'Education et de la Formation pour l'arrimer à l'ODD 4 - Soutient à l'implémentation du SIGE pour l'ensemble du secteur de l'Education et de la Formation - La validation technique du rapport de l'évaluation des acquis des élèves de CP/CL2, CE2/CL4 ET CM2/CL6en langue d'enseignement et mathématiques. - Reformuler l'intitulé de l'indicateur.

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

les performances obtenues par les actions du programme 198 du Ministère de l'Education de Base sont récapitulées dans les tableaux de bord ci-après

Action 17 AMELIORATION DE L'EFFICACITE DU SERVICE PUBLIC

OBJECTIF	Accroitre les performances des structures							
Indicateur	Intitulé:		Taux moyen des résultats techniques des programmes				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		61.5099983215332					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		70.0				-20	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		60					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 079 886 000	1 079 886 000	1 002 796 329	1 002 796 329	1 001 966 355	1 001 966 355	99,92 %	99,92 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action s'est déroulée dans un contexte marqué par la poursuite des mesures visant la gratuité des frais d'écolage dans les écoles primaires publiques, la lutte contre le fonctionnement illégal de certains établissements scolaires privés et par la crise socio politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest marquée par la suspension des cours dans certaines localités.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Organisation de 10 missions régionales de lutte contre la corruption en milieu scolaire à travers l'extension des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) de la CONAC dans 12 806 écoles primaires publiques sur l'ensemble du territoire national - Elaboration et mise en œuvre d'un Plan d'action - Elaboration, exécution et mise en œuvre d'une feuille de route (85,71% de réalisation) - Assainissement du fichier des établissements scolaires privés de base à travers l'informatisation du fichier des établissements scolaires privés de base et la lutte contre les établissements scolaires privés clandestins par la fermeture de 299 établissements scolaires clandestins - Défense des personnels et des intérêts de l'Etat en justice ; - Organisation des réunions de concertation des responsables des services centraux et déconcentrés ; Suivi et contrôle administratif de l'exécution physico-financière du BIP.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Des descentes effectuées sur le terrain ont permis entre autre l'élaboration de : - 10 rapports régionaux de lutte contre la corruption en milieu scolaire et - La signature des actes de fermeture des établissements clandestins. Avec les conditions régulières de scolarisation dans toutes les régions du pays, le taux brut de préscolarisation serait de 41,5% en 2017. De plus en se basant sur le taux de progression de la scolarisation primaire universelle au cours des 10 dernières années au Cameroun, le taux d'achèvement attendu en 2017 serait de 77,7%. Le taux moyen des résultats techniques des programmes résulte de la perturbation observée dans les Régions du Nord-ouest et Sud-ouest suite à l'insécurité qui y prévaut.							

Perspectives 2018	- la dotation au responsable de programme des lignes de crédits pour le dialogue de gestion entre le responsable du programme et le responsable d'action d'une part entre le responsable d'action et le responsable d'activité d'autre part ; - Poursuivre les actions engagées afin d'améliorer le service public au sein du MINEDUB - Renforcement de la lutte contre la corruption en milieu scolaire. - Reformuler l'intitulé de l'indicateur.

Action 18 AMELIORATION DU SYSTEME D'INFORMATION

OBJECTIF	Assurer une bonne structuration des échanges d'information							
Indicateur	Intitulé:	Niveau de la qualité de production des outils					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	63.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	100.0					123	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	90						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	686 765 000	686 765 000	374 077 139	374 077 139	374 072 446	374 072 446	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est faite sur la base des recommandations formulées lors du passage du MINEDUB aux rencontres d'évaluation de la chaine des résultats 2016 et dans une perspective d'améliorer l'Equité et la Qualité de l'Education pour une consolidation de l'implémentation du SIGE sectoriel.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Actualisation et reproduction des outils de la carte scolaire ; - Production des outils d'évaluation du sous-système Education de base (annuaire statistique, rapport d'analyse et tableau de bord scolaire) ; - Rédaction du rapport de l'évaluation des acquis scolaires des élèves du CP/CL2, CE2/CL4 et CM2/CL6 avec l'appui du Projet d'Amélioration de l'Equité et de la Qualité de l'Education avec l'appui du Partenariat Mondial pour l'Education ; - Production des documents de revu des programmes, CDMT, CIEP, pré conférence, conférence budgétaire et PPA.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le bon fonctionnement de la chaine PPBS du MINEDUB a favorisé la production des documents tels : - La Revue/Actualisation des programmes 2018-2020 ; - Le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) du MINEDUB ; - Le Rapport Annuel de Performance (RAP) 2017 du MINEDUB ; - Le Projet de Performance des Administration 2018 du MINEDUB. Par ailleurs, la tenue des travaux relatifs à l'actualisation et à la production des outils de la carte scolaire, a facilité la production d'01 annuaire statistique et d'01 rapport d'analyse. La mission de collecte des données statistiques de la carte scolaire a eu pour résultat, la production d'01 rapport de supervision de la collecte statistique.							
Perspectives 2018	- Soutenir l'actualisation de la Stratégie sectorielle de l'Education et de la Formation pour l'arrimer au Cadre Action 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine - Soutenir l'implémentation du SIGE pour l'ensemble du secteur de l'Education et de la Formation - Valider techniquement le rapport de l'évaluation des acquis des élèves de CP/CL2, CE2/CL4 ET CM2/CL6 en langue d'enseignement et mathématiques. - Reformuler l'intitulé de l'indicateur.							

Action 19 AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS

OBJECTIF	Augmenter le taux d'assiduité des personnels à leurs postes de travail							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'assiduité des personnels dans les zones d'accès difficile				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		80.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		98.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		88					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	28 028 837 000	28 028 837 000	27 375 189 242	27 375 189 242	27 219 676 807	27 219 676 807	99,43 %	99,43 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans une dynamique de lutte contre l'absentéisme, du maintien et de la stabilisation des personnels à leurs postes de travail, tout en considérant les effets de la crise socio-politique qui sévit dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 5 édifices administratifs du MINEDUB (DREB, DDEB et IAEB) réhabilités - 20 blocs de 02 logements pour enseignants en zones rurales et d'accès difficile construits - Travaux de construction de la délégation régionale de l'Education de Base du Nord-ouest démarrés - 02 délégations départementales de l'éducation de base (DDEB) construites ; - 05 inspections d'arrondissement de l'Education de Base (IAEB) construites ; - 11 services déconcentrés équipés en matériel et mobilier de bureau ; - 652 bureaux de maitre pour enseignant acquis ; - Paiement des primes spéciales aux personnels en poste dans les zones rétrocédées (Bakassi et Darak) ; - 22 structures des services centraux équipés en en mobilier de bureau ; - 11 Ordinateurs complets acquis pour les services centraux du MINEDUB ; 06 Pick up pour les DREB et de 4 Motocyclettes acquis.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources affectées dans la mise en œuvre de cette action ont permis de réaliser un grand nombre d'activités qui se déclinent ainsi qu'il suit : Construction de 20 blocs de 02 logements pour enseignants en service dans les zones rurales et d'accès difficile ; Construction de 02 Délégations Régionales de l'Education de Base (DREB) de 02 Délégation Départementales (DDEB) et de 05 Inspections d'Arrondissement (IAEB) ; Equipement des services centraux et déconcentrés en mobilier de bureau ; Acquisition de 06 pick up et de 04 motocyclettes ; Acquisition du matériel informatique pour les structures des services centraux.							
Perspectives 2018	- Poursuivre les actions engagées et leur généralisation progressive ; - Revoir l'intitulé de l'indicateur et ou l'objectif pour le prochain triennat par le « Taux de couverture des programmes scolaires » à titre d'exemple							

Action 20 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEDUB

OBJECTIF	Améliorer la visibilité des activités du MINEDUB							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de réalisation du plan de communication des activités menées au ministère				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		62.0				444	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	149 974 000	149 974 000	121 269 547	121 269 547	121 269 547	121 269 547	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les activités de cette action ont été mises en œuvre dans une perspective d'amélioration de la visibilité des activités du MINEDUB. Cependant, malgré la grise socio politique survenue dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest 42 activités sur les 52 que compte cette action ont été réalisées.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Animation du site web du MINEDUB - Connexion du bâtiment principal et du bâtiment annexe à la fibre optique ; - Couverture des évènements et cérémonies à caractère officiel assurée (journée du bilinguise, journée de l'orientation scolaire, journée de l'enseignant, commission de l'enseignement privé, journée de l'alphabétisation, FENASSCO, réunion de concertation, journée internationale de la femme, journée de promotion des langues nationale, etc).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités prévues pour cette action ont été menées en fonction des ressources qui y ont été affectées. Aussi, a-t-il été possible de : - Connecter 06 niveaux du bâtiment principal et le bâtiment B à la fibre optique ; - Former cinq (05) Informaticiens en réseau et base de données. - Assurer la maintenance et l'animation d'un site Web.							
Perspectives 2018	Poursuivre les actions engagées afin de toujours assurer la visibilité des activités du MINEDUB							

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 199

ALPHABETISATION

Responsable du programme

HOULOUG ISAAC VICTOR

DIRECTEUR DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'importance que revêt le sous-secteur de l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (AENF) au développement et à l'émergence économique et sociale du Cameroun à l'horizon 2035, a favorisé son intégration au secteur de l'éducation et de la formation (DSSEF 2013 :22-23), dans le document de Politique nationale de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle et de la formation en langues nationales, élaboré et validé en 2014.

Sur cette base, le Ministère de l'Éducation de Base s'était proposé, avec l'aide des partenaires notamment les collectivités territoriales décentralisées, la société civile et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), d'améliorer progressivement le taux d'alphabétisme par l'accroissement du nombre de personnes alphabétisées « programme 199 ». Pour se faire trois (03) actions ont été implémentées:

- L'Alphabétisation fonctionnelle des personnes de 15 ans et plus ;
- La Formation des enfants de 08 à 14 ans dans les CEBNF ;
- Le Renforcement de l'environnement lettré en langues nationales**.**

S'agissant de l'action **Alphabétisation fonctionnelle des personnes de 15 ans et plus,** les activités suivantes ont été menées :

– L'organisation des ateliers d'harmonisation, de compréhension de la RAMAA et de sensibilisation des responsables des services déconcentrés chargés de l'alphabétisation;

- L'organisation des missions de suivi administratif et pédagogique;
- la réalisation des études,
- organisation de la journée internationale de l'alphabétisation.

Dans le cadre de la **Formation des enfants de 08 à 14 ans dans les CEBNF,** il sera question de procéder à :

- L'Elaboration d'un socle commun de compétences en EBNF ;
- L'organisation des missions de collecte d'informations et de suivi des CEBNF ;

S'agissant du **Renforcement de l'environnement lettré en langues nationales**, les efforts vont se poursuivre dans le sens de :

- L'organisation de la journée internationale de la langue maternelle ;
- L'organisation des missions de suivi administratif et pédagogique des écoles pilotes en langues nationales.

Le tableau ci-dessous donne une présentation globale du programme 199.

OBJECTIF	accroitre la population alphabétisée	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'alphabétisme
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	0.6000000238418579 2015
	Valeur Cible Année cible:	1.5 2019
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 08: ALPHABETISATION DES PERSONNES AGEES DE 15 ANS ET PLUS Action 09: FORMATION DES ENFANTS DE 08 - 14 ANS Action 10: RENFORCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT LETTRE EN LANGUES NATIONALES	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 234 162 000	CP 2 234 162 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	HOULOUG ISAAC VICTOR, DIRECTEUR DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 199 « Alphabétisation » pour l'année 2017 est implémenté dans un contexte qui répond à la mise en œuvre de la Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (2013-2020) pour lequel, l'alphabétisation et l'éducation non formelle constituent des composantes de ce secteur. Ce contexte tient également compte de la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Alphabétisation et de la Formation en Langues Nationales, des Objectifs du Développement Durable « ODD 4 » de l'agenda 2030,qui renseigne sur l'augmentation du taux d'alphabétisme des adultes et le taux de participation des jeunes aux programmes. Il en est de même de l'agenda de l'UA 2063 qui milite aussi pour la réduction du taux d'analphabétisme des populations. Il s'appuie par ailleurs sur le RESEN en 2013.

D'un autre point de vue, l'analyse des indicateurs de scolarisation ressort que près de 8% d'enfants de 6-11 ans ne sont jamais allés à l'école, et que 11% quittent prématurément le cycle primaire, sans avoir fixé durablement les compétences en lecture, écriture et calcul, bases des apprentissages ultérieurs.

la signature en 2016 par le Cameroun du Protocole d'Accord avec l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) en vue de la mise en œuvre de la Recherche-Action sur la Mesure des Apprentissages des Bénéficiaires des Programmes d'Alphabétisation (RAMAA) dont le but est d'améliorer la qualité des programmes d'alphabétisation par la mesure régulière des acquis d'apprentissage des bénéficiaires, vise à garantir une lisibilité des indicateurs de l'alphabétisation.

Le renforcement de ce dispositif opérationnel a permis d'être en phase avec les textes de 2004 sur la décentralisation en cours dans notre pays, le Premier Ministre a signé le décret n0 2016/1247/PM du 23 mai 2016 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alphabétisation. Ce décret stipule en son

article 4 alinéa (1) que : « la Commune assure la continuité de l'offre publique d'alphabétisation ainsi que sa qualité croissante, dans le cadre de l'exercice des compétences qui lui sont transférées en matière d'alphabétisation.

A la suite de ce décret, le Ministre de l'Education de Base a signé l'arrêté n0332/B1/1664/A/MINEDUB/CAB du 27 septembre 2016 portant cahier de charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alphabétisation. Cette signature du cahier de charge a permis le transfert effectif des compétences aux communes en 2017. C'est ainsi que des cartons de délégation automatique ont été mis à la disposition de certains Maires en vue de la dotation des centres en matériel pédagogique ou de la construction des centres.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

Le programme 199 du Ministère de l'Education de Base, intitulé ***« Alphabétisation»,*** s'était fixé pour objectif général ***d'accroître la population alphabétisée.*** Il s'agissait Concrètement de passer d'un taux d'alphabétisme de **65.72%** en 2015 (année de référence) à **66.34** en 2017 (année cible), soit une augmentation de **0,62** points d'indice au terme de cette période.

Le résultat obtenu au 31 décembre 2017 est de **65,97%,** soit un taux de réalisation de **41,29%** par rapport à l'objectif de départ.

En ce qui concerne ***l'Alphabétisation des personnes de 15ans et plus***, en vue ***d'augmenter leur nombre***, les activités ci-après ont été menées :

- la réalisation de l'étude sur les normes de construction des CAF et CEBNF. Les résultats de cette étude sont disponibles au MINEDUB et donnent des orientations et des précisions sur le modèle type de construction des centres, les dimensions, la qualité du matériel, les couts estimatifs.
- la tenue de l'atelier national d'harmonisation de la compréhension de la RAMAA, qui a permis à tous les acteurs de s'approprier le projet et d'avoir un même niveau de compréhension de celui-ci.
- la tenue de l'atelier de renforcement des capacités des responsables des services déconcentrés chargés de l'alphabétisation, en vue d'assurer à tous un même niveau de compréhension et d'appropriation du programme alphabétisation.
- L'élaboration du plan de mise en œuvre de la politique nationale de l'alphabétisation, document conducteur pour la mise en œuvre de la Politique.
- la célébration de la Journée Internationale de l'Alphabétisation, cadre idoine de sensibilisation, de réflexion et de plaidoyer en faveur de l'alphabétisation.
- la conduite des missions de collecte d'informations de suivi administratif et pédagogique effectuées aux différents niveaux (régional, départemental et communal), dans les CAF et les CEBNF en vue d'actualiser les données statistiques et administratives, renforcer les capacités

des personnels encadreurs et administratifs, échanger avec eux sur les orientations données par le MINEDUB en matière de création et d'ouverture des centres, ainsi que sur leurs préoccupations, les difficultés qu'ils rencontrent et leurs doléances. Ces échanges nous ont permis de renforcer leur compréhension du Programme et de la RAMAA.

- le paiement des salaires des personnels du MINEDUB

- Pour la ***Formation des enfants de 08-14 ans*** dans le cadre de l'Education de Base Non Formelle (EBNF), les activités ont essentiellement porté sur le suivi des activités dans les Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) et la réalisation de l'Etude comparée des expériences d'enseignement des langues nationales au Cameroun.

S'agissant de l'action ***Renforcement de l'environnement lettré en Langues Nationales,*** l'essentiel des activités était orienté vers le suivi/évaluation des écoles expérimentales en langues nationales.

Ce suivi/évaluation des activités des écoles expérimentales en langues nationales a été réalisé en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative Ecoles et langues nationales en Afrique (ELAN-Afrique).

ü **Analyse de la performance globale du Programme 199**

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	**40,32%**	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	43,88	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 486 561 066	CP 1 486 561 066
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 747 600 934	Ecart CP 747 600 934
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 221 589 437	CP 2 221 589 437
TAUX DE CONSOMMATION	99,89 %	99,89 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- L'écart observé dans le taux de réalisation technique de ce programme est très bas. Et Cela se justifie par l'insuffisance des ressources allouées aux activités du programme le non réajustement des valeurs des indicateurs après la notification du budget. - le suivi des CTD a permis une meilleure dissémination et une bonne appropriation des textes portant transfert des compétences. - Le suivi de proximité des programmes d'alphabétisation en cours a donné l'occasion d'apprécier ce qui est fait et d'identifier les défis à relever au rang desquels la densification des programmes et leur arrimage aux objectifs poursuivis d'une part par la Politique et d'autre part par l'UNESCO. Soulignons cependant que: - Les activités d'alphabétisation d'envergure au sein des communautés débuteront dans le cadre de l'opérationnalisation effective du plan de développement de l'alphabétisation en cours d'élaboration.	

	- La mesure des apprentissages des bénéficiaires des programme d'alphabétisation dès l'année prochaine par la RAMAA permettre sans doute de relever cet indicateur.

PERSPECTIVES 2018	Nous envisageons la : - Poursuite de la mise en œuvre des trois actions du Programmes, à savoir : *1)* ***l'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus****;* 2) ***la Formation des enfants de 08-14 ans*** en Education de Base Non Formelle et 3) ***le renforcement de l'environnement lettré en langues nationales*** dans le cadre des activités de mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Alphabétisation, de l'Education Non Formelle et de la Formation en Langues Nationales - Poursuite de la supervision pédagogique des activités d'enseignement des langues nationales dans les écoles expérimentales de l'initiative Elan-Afrique, afin de donner aux enseignants qui exercent dans le cadre de ce projet un encadrement pédagogique de proximité dans le souci d'améliorer les acquis d'apprentissage des élèves. - Mise sur pied d'une base de sondage à travers les enquêtes de la Recherche-Action sur la Mesure des Apprentissages des bénéficiaires des programmes d'Alphabétisation (RAMAA). - Conduite des études sur (i) le temps d'enseignement dans les CAF et des CEBNF, (ii) sur les indicateurs d'alphabétisation, (iii) sur le référentiel national des compétences en alphabétisme et (iv) sur la typologie des programmes d'alphabétisation au Cameroun. - Construction et l'équipement des centres d'alphabétisation fonctionnelle et des Centres d'Education de Base Non Formelle en kits d'alphabétisation pour améliorer la qualité du service éducatif dans le non formel. Par ailleurs: - Pour une plus grande visibilité des activités d'alphabétisation sur le terrain, nous envisageons procéder dès cette année à la création et à l'ouverture en régularisation des CAF et CEBNF existant, ainsi que poursuivre l'action avec les nouveaux centres. - Pour accompagner les acteurs sur le terrain conformément aux orientations de la Politique de l'Alphabétisation, nous comptons vulgariser la stratégie du Faire-Faire dans les communautés, auprès des acteurs et décideurs, à travers la documentation, la sensibilisation et la formation, Ceci dès 2019 - Pour une meilleure coordination des actions d'alphabétisation sur le terrain, nous envisageons la création et le fonctionnement d'une plateforme regroupant les administrations et autres acteurs impliqués dans l'alphabétisation, dès 2019. - dès 2019 également, nous comptons procéder au renforcement des programmes d'alphabétisation existant en vue de les arrimer aux orientations de la Politique d'Alphabétisation et aux recommandations de l'UNESCO (développement des compétences qualifiantes et ouverture au numérique ...). - Pour rendre l'EBNF opérationnelle selon les orientations données dans le Document de Politique, nous prévoyons élaborer et mettre à disposition un contenu d'enseignement et de formation harmonisé à l'intention des CEBNF. Il est également question de rendre fonctionnelles les passerelles pour permettre aux apprenants des CEBNF d'intégrer le système éducatif formel. Ceci dès 2019. - En droite ligne des orientations du MINEDUB en matière d'utilisation des langues nationales dans l'enseignement, nous proposons l'extension des expériences actuelles dans les CAF et les CEBNF dès 2019. Pour rendre cet objectif possible, le recrutement et la formation des encadreurs et animateurs s'avèrent nécessaires.

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

les Performances détaillées du programme 199 par actions en 2017 se déclinent dans les tableaux suivants

Action 08 ALPHABETISATION DES PERSONNES AGEES DE 15 ANS ET PLUS

OBJECTIF	Accroitre le nombre de personnes alphabétisées âgées de 15 ans et plus							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage de personnes de15 ans et plus alphabétisées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		0.6000000238418579					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		1.5				28,88	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0,86					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 203 507 000	2 203 507 000	1 459 347 044	1 459 347 044	2 194 375 415	2 194 375 415	99,9 %	99,9 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Cette action a été implémentée dans une perspective de développement des activités de la ***Politique Nationale de l'Alphabétisation, de l'Education Non Formelle et de la Formation en Langues Nationales*** et de l'élaboration du ***Plan de mise en œuvre de la Politique nationale d'Alphabétisation, d'Education Non Formelle et de la Formation en Langues au Cameroun, ainsi que*** de la mise sur pied progressive des activités de la RAMAA. - Les acteurs sur le terrain ne disposent pas encore du document de ***Politique Nationale de l'Alphabétisation d'où l'urgence de procéder à sa dissémination officielle.*** - Les Programmes d'alphabétisations mis en œuvre sur le terrain le sont de façon isolée et coordination d'où l'urgence de les consolider et de les harmoniser. La mesure des acquis des apparentages devant permettre d'apprécier la qualité de l'offre d'alphabétisation existante n'est pas encore effective étant donné que la RAMAA est encore en train d'être mise sur pieds.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- La réalisation des études sur les normes de construction des CAF et CEBNF; - L'atelier d'harmonisation de la compréhension de la RAMAA ; - L'atelier de renforcement des capacités des responsables des services déconcentrés chargés de l'alphabétisation ; - Elaboration du plan de mise en œuvre de la politique nationale de l'AENF en collaboration avec le PAEQUE ; - La célébration de la Journée Internationale de l'Alphabétisation ; - La poursuite des missions de collecte d'informations de suivi administratif et pédagogique effectuées aux différents niveaux (régional, départemental et communal), et - Le paiement des salaires des personnels							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les ressources financières budgétisées de cette action sont essentiellement consacrées au paiement des salaires des personnels du MINEDUB, soit **97,35%,** les activités sus évoquées ont été menées avec **2,65%** de ressources; d'où l'écart entre les ressources allouées à cette action et le résultat technique obtenu. Nonobstant cette difficulté, la réalisation des activités sus citées a été rendu possible grâce à l'engagement et à l'engouement des différents acteurs.							

Perspectives 2018	- Pour une bonne prise en main des activités d'alphabétisation fonctionnelle au bénéfice des populations de 15 et plus, il convient notamment de renforcer ~~renforcement d~~e les capacités des personnels de la chaîne administrative et pédagogique d'encadrement; ~~Il est indispensable~~ d'intensifier le soutien aux activités d'alphabétisation conduites aussi bien par les départements ministériels sous-sectoriels que par les organisations de la société civile et /ou les collectivités territoriales décentralisées. - il est urgent d'accélérer l'élaboration des instruments de mise en œuvre de la RAMAA au Cameroun car , l'appréciation de la qualité des Programmes d'Alphabétisation existants en est tributaire~~.~~ - Intensifier le rôle des CTD dans le domaine de l'alphabétisation en accélérant le processus de transfert des ressources aux Communes. Pour un suivi de proximité rentable, rendre régulières les missions de collecte d'informations, de suivi administratif et pédagogique aux niveaux régional, départemental et communal. - dès 2019 également, nous comptons procéder au renforcement des programmes d'alphabétisation existant en vue de les arrimer aux orientations de la Politique d'Alphabétisation et aux recommandations de l'UNESCO (développement des compétences qualifiantes et ouverture au numérique ...). - Nous envisageons procéder dès cette année à la création et à l'ouverture en régularisation des CAF et CEBNF existant, ainsi que poursuivre l'action avec les nouveaux centres Pour une plus grande visibilité des activités d'alphabétisation sur le terrain,. - Nous comptons vulgariser la stratégie du Faire-Faire dans les communautés, auprès des acteurs et décideurs, à travers la documentation, la sensibilisation et la formation Pour accompagner les acteurs sur le terrain conformément aux orientations de la Politique de l'Alphabétisation. Ceci dès 2019 - Nous envisageons la création et le fonctionnement d'une plateforme regroupant les administrations et autres acteurs impliqués dans l'alphabétisation Pour une meilleure coordination des actions d'alphabétisation sur le terrain, dès 2019. - En droite ligne des orientations du MINEDUB en matière d'utilisation des langues nationales dans l'enseignement, nous proposons l'extension des expériences actuelles dans les CAF dès 2019. Pour rendre cet objectif possible, le recrutement et la formation des encadreurs et animateurs s'avèrent nécessaires.

Action 09 FORMATION DES ENFANTS DE 08 - 14 ANS

OBJECTIF	Assurer une éducation de base aux enfants non scolarisés et déscolarisés précoces							
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage d'enfants encadrés dans les CEBNF					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	0.06300000101327896						
	Année cible:	2019						
	Valeur Cible	0.12999999523162842					13,43	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0,072						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	16 358 000	16 358 000	15 794 488	15 794 488	15 794 488	15 794 488	98,18 %	98,18 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par le début de l'opérationnalisation des orientations de la politique Nationale en matière d'Education de Base Non Formelle contenues dans le Document de Politique Nationale sous-sectorielle. - Les acteurs sur le terrain ne disposent pas encore du document de ***Politique Nationale de l'Alphabétisation d'où l'urgence de procéder à sa dissémination officielle.*** - Les CEBNF existants fonctionnent de façon isolée et sans coordination d'où l'urgence de les accompagner conformément aux orientations de la Politique. - L'Education de Base Non Formelle n'est pas assez connue des populations, d'où l'urgence de la vulgariser par la sensibilisation, la mobilisation sociale et le plaidoyer. - Le personnel encadreur n'est pas formé, - Il n'existe pas un référentiel de compétences en EBNF, encore moins un Programme d'enseignement.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Suivi des activités dans les Centres d'éducation de base non formelle ; - réalisation de l'Etude comparée des expériences d'enseignement des langues nationales au Cameroun ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La notification de l'enveloppe budgétaire, des ressources allouées au MINEDUB n'ont pas permis de mener toutes les activités envisagées dans la Revue et l'Actualisation du Programme 199 dans le cadre de cette action, notamment : o La formation du personnel en charge de l'EBNF o La sensibilisation et la mobilisation sociale en faveur de l'EBNF o L'élaboration du référentiel de compétences en EBNF o L'élaboration des programmes d'enseignement de ce niveau, etc. Seul le suivi des activités des CEBNF a bénéficié de ressources. Ce qui a permis d'assurer le suivi/évaluation dans certains Centres d'éducation de base non formelle fonctionnels.							

Perspectives 2018	Les activités ci-après seront menées et poursuivies : - La formation des personnels en charge de l'EBNF pour renforcer leurs capacités dans divers domaines de la pédagogie ; - Le renforcement des capacités des maillons de la chaîne de supervision pédagogique en matière d'éducation de base non formelle ; - La sensibilisation et la mobilisation sociale en faveur de l'EBNF, pour amener les parents dont les enfants ne vont pas à l'école à les inscrire dans un CEBNF ; - Le suivi/évaluation des CEBNF, afin de s'assurer que les orientations sectorielles en matière d'élargissement de l'offre et d'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages constituent des repères de premier plan au sein de ces structures d'éducation et de formation. - L'élaboration du référentiel de compétences en EBNF - L'élaboration des programmes d'enseignement de ce niveau, etc. - Pour rendre l'EBNF opérationnelle selon les orientations données dans le Document de Politique, nous prévoyons élaborer et mettre à disposition un contenu d'enseignement et de formation harmonisé à l'intention des CEBNF. Il est également question de rendre fonctionnelles les passerelles pour permettre aux apprenants des CEBNF d'intégrer le système éducatif formel. Ceci dès 2019. Conformément aux orientations du MINEDUB de matière d'utilisation des langues nationales dans l'enseignement, nous proposons l'extension des expériences actuelles dans les CEBNF dès 2019. Pour rendre cet objectif possible, le recrutement et la formation des encadreurs et animateurs s'avèrent nécessaires.

Action 10 RENFORCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT LETTRE EN LANGUES NATIONALES

OBJECTIF	Augmenter le nombre de personnes alphabétisées en langues nationales							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'alphabétisme en langues nationales				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		6.079999923706055					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		6.320000171661377				31,66	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6,156					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	14 297 000	14 297 000	11 419 534	11 419 534	11 419 534	11 419 534	99,84 %	99,84 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action est mise en œuvre dans le contexte d'implémentation de la promotion des langues nationales telle que souhaité par les orientations de la politique nationale de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle et de la formation en langues nationales, d'une part, et de la mise en perspective de la phase 2 du Projet ELAN-Afrique, d'autre part. Il convient de rappeler que l'initiative ELAN-AFRIQUE permet de mettre en exergue 05 langues nationales (ewondo, basa, ghomala, fufuldé, duala) à travers leur utilisation dans les écoles pilotes depuis 2013. Il en est de même de la langue baka dont l'utilisation est expérimentée dans les écoles à l'Est par PLAN-Cameroun. Toutefois l'environnement lettré reste encore très peu visible dans nos écoles.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures réalisées ont été **(i)** le Suivi-évaluation des activités des écoles expérimentales en langues nationales en partenariat avec l'OIF et **(ii)** la célébration de la journée internationale de la langue maternelle le 21 février 2017.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La réalisation de cet indicateur est faible en raison d'une allocation insuffisante des ressources qui n'ont pas permis de dérouler tout le plan de mise en œuvre de cette action. Cependant, l'initiative ELAN-AFRIQUE en cours dans quelques écoles primaires a facilité certaines réalisations dans le cadre de cette action, c'est le cas du suivi-évaluation des classes pilotes.							
Perspectives 2018	- pour accompagner la Politique du MINEDUB en matière de l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement, nous envisageons continuer à dérouler tout le plan de mise en œuvre de cette action. - Rendre effective l'utilisation des langues nationales dans les CEBNF de l'ensemble du territoire national ; - Accompagner la mise sur pied de la phase 2 de l'initiative Elan-Afrique ; - Il est également envisagé la poursuite de la supervision pédagogique des activités d'enseignement des langues nationales à travers le projet ELAN-Afrique. - Il est prévu la programmation des sessions de formation des enseignants desdites classes à la didactique du bi-plurilinguisme et à la production du matériel dans les langues d'expérimentation. - Renforcer l'environnement lettré en langues nationales dès la rentrée scolaire prochaine, en capitalisant sur l'existant.							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Au regard de l'analyse de l'Etat de Mise en œuvre des programmes ci-dessus, et en cohérence avec l'objectif stratégique poursuit par le Ministère de l'Education de Base depuis le début du triennat 2016-2018 qui est celui d'« ***Assurer une éducation de base de qualité à tous les enfants d'âges scolaires, aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés et aux adultes analphabètes*** », il est important de faire un rapprochement des résultats obtenus en 2017 avec ledit objectif stratégique d'une part et de formuler les perspectives à court et à moyen terme d'autre part

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Pour parvenir à l'objectif stratégique poursuivi depuis le début du triennat 2016-2017, le ministère de l'Education de Base a axé les interventions au cours de l'année 2017 autour des actions prioritaires tels que le renforcement de l'accès et de la rétention au cycle primaire, l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires, l'accompagnement de la suppression des frais exigibles dans l'enseignement primaire public, l'appui au secteur privé à travers les subventions classiques et l'expérimentation de la contractualisation, le soutien au préscolaire à base communautaire, l'amélioration de l'offre préscolaire publique, le pilotage et la coordination des services, l'amélioration du cadre de travail et des conditions de vie des personnels, la consolidation du système d'informations statistiques du Ministère.

· Du renforcement de l'accès et de la rétention au cycle primaire

Comme résultats majeurs, on peut citer :

- la construction de 835 salles de classe dans les EP ;
- la réhabilitation de 36 écoles primaires publiques;
- la création de 104 nouvelles écoles primaires publiques;
- la construction de 167 blocs latrines construits dans les EP ;
- l'acquisition de 22 826 tables bancs dans les EP ;
- la poursuite de l'expérimentation de l'éducation inclusive dans 68 écoles pilotes à travers la réalisation de l'étude sur l'état des lieux et la formation de 204 maitres chargés de classe de CE1 et CE2 /Class 3 and Class 4 à l'approche inclusive.
- L'équipement des 68 écoles inclusives en tricycles, planches de lecture, cannes blanches, béquilles, papiers et tablettes braille ;
- La construction de 144 Espaces Temporaires d'Apprentissage et de Protection (ETAPEs) dans les zones des réfugiés

· De l'accompagnement de la suppression des frais exigibles dans l'enseignement primaire public

En vue de pérenniser l'effectivité de la gratuité de l'enseignement primaire public, les actions suivantes ont été menées :

- La fourniture du « Paquet Minimum » aux écoles à travers les CTD pour un montant de 2 085 553 000 francs CFA ;
- L'allocation des crédits de fonctionnement aux écoles primaires publiques à hauteur de 4 milliards 842 millions 180 mille francs CFA.

· De l'amélioration de la qualité de l'éducation

L'accent a été mis sur le renforcement de l'encadrement pédagogique de proximité. C'est ainsi que plusieurs séminaires de formation des enseignants, des directeurs d'écoles et des superviseurs pédagogiques ont été organisés. De plus :

- 60 000 livres d'éducation Civique et Morale ont été acquis et distribués aux bibliothèques scolaires;
- 650 000 manuels scolaires distribués aux élèves à travers le Projet PAEQUE ;
- 650 000 livres de mathématiques et de lecture acquis ;
- 1506 enseignants formés sur les thématiques liées à l'éducation en situation d'urgence, notamment en appui psychosocial pour la prise en charge des enfants affectés par les conflits ;
- 01 Draft de la réforme curriculaire a été élaboré ;
- 300 kits de micro science ont été distribués.

· De l'appui au secteur privé

Les établissements de l'enseignement privé ont bénéficié d'une subvention de l'Etat, pour un montant de 1 852 990 000 francs CFA.

· Du soutien au préscolaire à base communautaire

Pour booster la préscolarisation en zone rurale, plusieurs activités majeures ont été engagées,

- La construction et l'équipement de 09 CPC ;
- La formation de 42 Superviseurs Pédagogiques aux modules de formation initiale des animateurs des CPC ;
- La formation de 156 animateurs des CPC ;
- La sensibilisation de 35 membres de la chaîne de supervision pédagogique sensibilisés pour le suivi de la mise en place des CPC.

· De l'amélioration de l'offre du préscolaire public

Pour un coût de près de1 milliards francs CFA, 25 blocs maternels ont été construits et équipés, 33 salles de classe ont été construites et équipées et 05 écoles maternelles ont été réhabilitées

· De l'amélioration du cadre de travail et des conditions de vie du personnel

Les interventions ont permis :

- La construction de 20 blocs de 02 logements pour enseignants en zones rurales et d'accès difficile construits

- Le démarrage de travaux de construction de la délégation régionale de l'Education de Base du Nord-ouest démarrés
- La construction de deux (02) délégations départementales de l'éducation de base (DDEB);
- La construction de cinq (05) inspections d'arrondissement de l'Education de Base (IAEB) construites
- L'acquisition de 652 bureaux de maitre pour enseignant
- Le Paiement des primes spéciales aux personnels en poste dans les zones rétrocédées (Bakassi et Darak).

· De la consolidation du système d'informations statistiques

Environ 274 millions 077 mille francs CFA ont été consacrés au financement des activités d'actualisation de la carte scolaire 2017.Cela a permis à la production des outils d'évaluation du sous-système Education de base (annuaire statistique, rapport d'analyse et tableau de bord scolaire).

· Du pilotage et coordination des services

Les activités permanentes suivantes ont été menées :

- Extension des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) de la CONAC dans toutes les écoles primaires publiques de l'ensemble du territoire national ;
- Lutte contre la corruption en milieu scolaire à travers les missions de vérification des dénonciations d'actes de corruption ;
- Elaboration et suivi des activités de la feuille de route (Suivi des activités des Services centraux et déconcentré du MINEDUB) ;
- Défense des personnels et des intérêts de l'Etat en justice ;
- Le suivi du processus de recrutement de la troisième vague de la deuxième opération de contractualisation des enseignants ;
– Organisation des réunions de concertation des responsables des services centraux et déconcentrés ;
- Assainissement du fichier des établissements scolaires privés de base à travers l'informatisation du fichier des établissements scolaires privés de base et la lutte contre les établissements scolaires privés clandestins
- Suivi et contrôle administratif de l'exécution physico-financière du BIP.

3.2. LEÇONS APPRISES

- - Il y a une réelle nécessité pour les responsables des programmes et les Contrôleurs de Gestion de s'impliquer davantage dans le processus de mise en œuvre des programmes pour une meilleur appropriation de ceux-ci ;

- Une insuffisance dans la définition de certains objectifs, actions et indicateurs a entrainé l'instabilité du cadre logique des programmes (les programmes de gouvernance institutionnel, d'universalisation du cycle primaire). D'où la nécessité de les reformuler.

3.3. PERSPECTIVES 2018

- Revisiter pour le prochain triennat (2020-2022) les actions et les indicateurs pour plus de pertinence dans le suivi des performances des programmes et actions ;

- Poursuivre et intensifier la formation des responsables à tous les niveaux sur le budget programme ;

- Intensifier les rencontres du comité PPBS ;

- Soutenir l'actualisation de la Stratégie sectorielle de l'Education et de la Formation pour l'arrimer au Cadre Action 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ;

- Soutenir l'implémentation du SIGE pour l'ensemble du secteur de l'Education et de la Formation.